

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 janvier 2026



GCC Construction obtient le permis de construire du nouveau bâtiment d'accueil du Centre Administratif Départemental de Nanterre (92)

GCC Construction, mandataire d'un Marché Global de Performance Energétique, vient d'obtenir le permis de construire du nouveau bâtiment d'accueil du Centre Administratif Départemental (CAD) de Nanterre, une étape majeure dans le vaste programme de modernisation et d'extension de la préfecture des Hauts-de-Seine.



©vize



©vize

Construire en site occupé : un enjeu central du projet

Implanté au cœur de l'ancienne cour d'honneur du site, ce bâtiment stratégique permettra de restructurer et sécuriser l'accueil du public, tout en améliorant la gestion des flux entre le Centre Administratif Départemental et le Tribunal Judiciaire de Nanterre.

Le projet s'inscrit dans la continuité architecturale et urbaine de l'œuvre d'André Wogenscky, héritier de la pensée de Le Corbusier, tout en affirmant une écriture résolument contemporaine.

Conçu pour répondre aux exigences actuelles de fonctionnement, de sécurité et de performance environnementale, le nouveau bâtiment d'accueil constitue la première phase de l'opération globale de réhabilitation et d'extension du CAD de Nanterre, menée sous la maîtrise d'ouvrage de la Préfecture des Hauts-de-Seine.



©vize



©vize

D'une surface d'environ 8 000 m², il regroupera l'ensemble des services recevant du public : accueil général, préfecture, tribunal judiciaire, services départementaux des Finances publiques et de l'Éducation nationale, ainsi que d'autres services de l'État. Il deviendra le nouveau visage institutionnel du site administratif.

Le site restant en activité pendant toute la durée des travaux, l'agence EQUIPEMENTS PUBLICS IDF de GCC CONSTRUCTION a intégré dès la conception des dispositifs permettant la continuité de service, avec la mise en place de flux provisoires garantissant le maintien de l'accueil du public et des agents jusqu'au déménagement des services, prévu à partir de novembre 2026.

Une insertion architecturale respectueuse d'un site patrimonial

Le projet architectural, conçu par l'agence Chaix & Morel et Associés, s'inspire directement des principes fondateurs du site :

- orthogonalité et composition en plan carré,
- forte horizontalité des façades,
- travail du socle et des volumes en « galettes »,
- simplicité et lisibilité des formes.

Le nouveau bâtiment s'élève à 20 mètres à l'acrotère, s'inscrivant harmonieusement entre les gabarits existants du CAD et du Tribunal Judiciaire, tout en respectant les prescriptions du PLU de Nanterre. Les façades largement vitrées des halls d'accueil favorisent la lumière naturelle et la lisibilité des parcours pour les usagers.

Un socle ouvert sur la ville, ponctué de parvis et protégé par une pergola architecturale, accompagne les flux du public depuis l'avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie, conciliant fluidité des déplacements et exigences élevées de sûreté.

Des performances environnementales et énergétiques ambitieuses

Le projet affiche une ambition environnementale de premier plan, avec notamment :

- une conception bioclimatique favorisant la lumière naturelle, la ventilation naturelle et la protection solaire passive,
- un recours renforcé aux matériaux biosourcés, recyclés et au réemploi,
- une structure optimisée limitant les quantités de matière et l'empreinte carbone,
- des toitures-terrasses largement végétalisées participant à la biodiversité et au rafraîchissement urbain.

Le bâtiment visera les certifications HQE Bâtiment Durable v4 – niveau Excellent et OsmoZ pour la qualité de vie au travail. Il sera raccordé aux réseaux urbains de chaleur et de froid, complétés par une production d'énergie solaire photovoltaïque en toiture, couvrant plus de 15 % des consommations énergétiques.

L'ensemble de ces choix permettra de répondre aux exigences de la RE2025 et d'anticiper les objectifs du décret tertiaire à horizon 2050.

Un chantier structurant pour le territoire

Le marché public global de performance a été notifié fin mars 2025. Le démarrage des travaux est prévu dès le premier trimestre 2026, pour une livraison du bâtiment d'accueil fin 2027. Cette première étape conditionnera ensuite la réhabilitation de la tour et du socle historiques du CAD, programmée jusqu'en 2029.

En tant que mandataire du groupement, L'agence EQUIPEMENTS PUBLICS IDF de GCC CONSTRUCTION pilote cette opération complexe aux côtés de partenaires de premier plan, mobilisant son expertise en conception-réalisation et en gestion de chantiers en site occupé, au service de la transformation durable du patrimoine immobilier de l'État.

- Maître d'ouvrage : préfet des Hauts-de-Seine
- AMO : INGEROP
- Entreprise Générale et Mandataire : GCC, agence EQUIPEMENTS PUBLICS IDF
- Architecte : CHAIX ET MOREL
- Bureau d'Etude TCE : EGIS
- Bureau d'Etude Acoustique : ACOUSTB
- Bureau d'Etude environnemental : ELIOTH
- Economiste : CYPRIUM
- Entretien Maintenance : DALKIA
- Contrôleur Technique : SOCOTEC

À propos de GCC

Groupe indépendant depuis plus de 25 ans, GCC intervient sur l'ensemble de la chaîne de l'acte de construire et pour tous types de marchés et d'ouvrages. Fort de 52 entités opérationnelles sur l'ensemble du territoire et en Suisse, le groupe se positionne parmi les 10 premiers acteurs du BTP en France grâce à ses 3 métiers : CONSTRUCTION, ENERGIE, PROMOTION.

Il rassemble 3 050 collaborateurs et a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 1,207 milliards d'euros.

Engagé pour une société durable, GCC privilégie la dimension humaine grâce à des collaborateurs autonomes et responsables, à une grande proximité territoriale et démontre une forte capacité d'innovation. Sa parfaite maîtrise de ses savoir-faire et de son expertise technique en font le partenaire privilégié de ses clients et une entreprise soucieuse de l'épanouissement de ses collaborateurs. ETI indépendante, pérenne et engagée pour une société durable, GCC a l'ambition d'être l'ETI de préférence pour ses clients, ses collaborateurs et ses partenaires. L'engagement de GCC est guidé par sa raison d'être :

**« Bâtir ensemble des solutions sobres et durables,
Permettre à chacun de se réaliser et d'entreprendre,
Pour contribuer à un avenir pérenne. »**